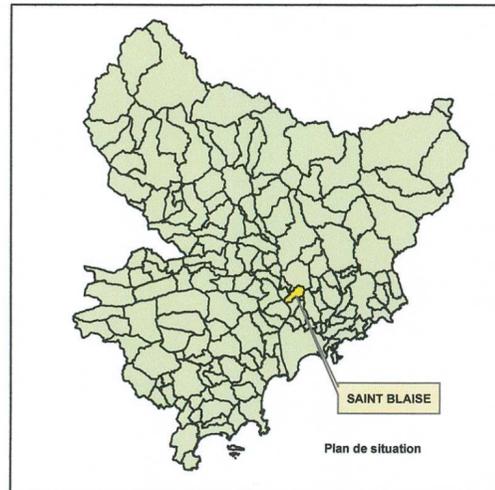


Commune de Saint-Blaise

PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS PREVISIBLES d'INCENDIE de FORETS

Carte de la voirie



Le Préfet des Alpes-Maritimes
 DRM-D 3561

Adolphe COLRAT

Octobre 2015

1:10 000

PRESCRIPTION du PPRIF : 21 mai 1997

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL : 14 avril 2015

ENQUETE PUBLIQUE : du 18 mai au 22 juin 2015

APPROBATION du PPRIF : Arrêté du **2 NOV. 2015**

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
 ALPES-MARITIMES
 SERVICE EAU RISQUES



Voirie

- Voie principale (double issue, largeur supérieure à 5 mètres)
- Voie secondaire (double issue, largeur supérieure à 3 mètres)
- Voie étroite (double issue, largeur inférieure à 3 mètres)
- Voie sans issue (largeur supérieure à 3 mètres)
- Voie étroite sans issue

Limite de commune de Saint Blaise



0 100 200 300 400 500
 Mètres



Source :
 - Fond cartographique EDR25 © IGN 2004
 - Limite communale BDtopo © IGN 2014

